

LA MÉDIATION FAMILIALE

Améliorer la
communication

Rédiger
des
accords

Restaurer
des liens

CONFIDENTIALITÉ

Organisation
autour des
enfants

Gestion
des
conflits

Succession

LIBRE ADHÉSION

Dépendance

Séparation

POUR LES PARENTS,
GRANDS-PARENTS,
FRATRIES...

IMPARTIALITÉ



POURQUOI ?

Pour dépasser les conflits entre les membres d'une famille et prendre des décisions durables.

POUR QUI ?

- ☐ Des parents qui veulent préserver les enfants d'un conflit persistant.
- ☐ Des grands-parents qui veulent garder le lien avec leurs petits-enfants.
- ☐ Une fratrie ou un jeune adulte qui veut régler un conflit ou prendre une décision d'ordre familial.

COMMENT ?

Les accords peuvent être homologués par un

Un entretien d information gratuit.

Le coût des entretiens est fixé selon le barème national.
Juge aux affaires familiales.

OÙ ? QUAND ?

INSTANTS DE FAMILLE

172 rue de la Chanaye 71000 MÂCON

03 85 33 41 10

Mail : instantsdefamille@lepas-sudbourgogne.fr

www.lepas-sudbourgogne.fr

HORAIRES DU SECRÉTARIAT-ACCUEIL

Mardi, Mercredi et Vendredi

9h00-12h30 et 13h30-18h00

Jeudi : 9h-13h

Entretiens sur rendez-vous

Entretiens possibles à Cluny et Tournus

